



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile de France
24 bd de l'hôpital 75005 Paris
01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77
Fax : 01.40.26.49.13
site : www.sudce.com
courriels : - sudceidf@orange.fr
- syndicat.sud@ceidf.caisse-epargne.fr

Union
syndicale
Solidaires

NÉGOCIATION AVANTAGES TARIFAIRES

UN DIALOGUE SOCIAL AU POINT MORT

Lors du Comité d'entreprise du 22 décembre dernier, toutes les organisations syndicales, même les plus "amies" du DRHS, ont émis un avis négatif sur le projet d'accord relatif aux avantages tarifaires au personnel, ce dernier étant en recul par rapport à l'ancien accord qui a cessé de produire ses effets le 31 décembre. En conséquence, ce projet d'accord n'a trouvé aucun signataire. La logique aurait voulu que le directoire tire les enseignements du refus des Organisations syndicales et les convie à de nouvelles négociations dans le but d'aboutir. Au lieu de reprendre le dialogue, le directoire a publié un communiqué sur intranet en date du 4 janvier précisant que pour ne pas pénaliser les salariés, il avait décidé de mettre en place son projet d'une manière unilatérale. Passé maître dans l'art de travestir la vérité, le directoire tente de faire passer cet échec comme une avancée pour les salariés. Personne n'est dupe. La véritable avancée aurait consisté à reconduire l'existant en apportant quelques améliorations lors d'une réelle négociation avec les représentants du personnel.

Les revendications de Sud

Nous l'avons écrit dans un tract du 02 décembre 2010 intitulé : « un pas en avant, deux pas en arrière », la négociation d'un nouvel accord sur le sujet devait être une simple formalité. Il n'y avait pas d'enjeu stratégique pour la Caisse dans ce dossier.

Sud revendiquait, outre la reprise de l'existant :

- ➔ le réaménagement des prêts au personnel au taux de 3% (soit 70% du taux client pour une durée résiduelle de 15 ans) compte tenu du taux historiquement bas des prêts immobiliers,
- ➔ le bénéfice de l'accord pour tous les collègues quittant l'entreprise dans le cadre du PSE,
- ➔ un forfait annuel pour la remise des frais de gestion de compte,
- ➔ l'accès des salariés aux offres promotionnelles ponctuelles.

Un projet d'accord en recul par rapport à l'existant

Ces revendications légitimes étaient tout à fait atteignables. C'était sans compter l'état d'esprit qui anime le directoire. Le leitmotiv est : toujours moins pour le personnel. Après sa tentative de nous spolier en avril 2010 au titre de la part variable et de l'intéressement, ce qui a débouché sur une grève de 4 semaines, voilà qu'il rogne sur les avantages tarifaires au personnel.

Au final, si le directoire consent à permettre aux salariés qui partent dans le cadre du PSE de conserver le bénéfice des conditions offertes au moment de l'octroi de leurs prêts, nos autres revendications ne sont pas satisfaites.

Les prêts seront réaménagés au taux de 4% et non pas au taux de 3% comme le revendiquaient les Organisations syndicales car, selon le DRHS, "cela coûterait trop cher". Dans ces conditions seuls 750 collègues (sur les 3 000 potentiellement concernés par un réaménagement) bénéficieront de cette mesure.

Pire, les salariés qui solliciteront un prêt immobilier seront contraints de prendre une garantie dès le premier euro en lieu et place de la promesse d'affectation hypothécaire, ce qui génère un surcoût de plusieurs milliers d'euros par rapport à l'accord de 2008.

Le choix du directoire d'une application unilatérale en lieu et place d'un accord négocié avec les représentants du personnel est l'illustration des nouvelles relations sociales dans l'entreprise.

En cette période de début d'année, il est de tradition d'émettre des vœux. Sud invite donc le directoire 2011 à revenir à la raison et instaurer un véritable dialogue avec les "partenaires sociaux" et donc à rouvrir la négociation.

N° 2011/02

Le 07 janvier 2011 / Le secrétariat Sud

Marc Bavelaër - Valérie Boisliveau - Jérôme Bonnard - Philippe Bonsergent - Christine Deldicque - Martine Desaulles - Bettina Larry -
Françoise Quelen - Xavier Quintric - Philippe Salvador - Patrick Saurin - Jean-Yves Sobrero - Jean-Marie Zemliakoff